

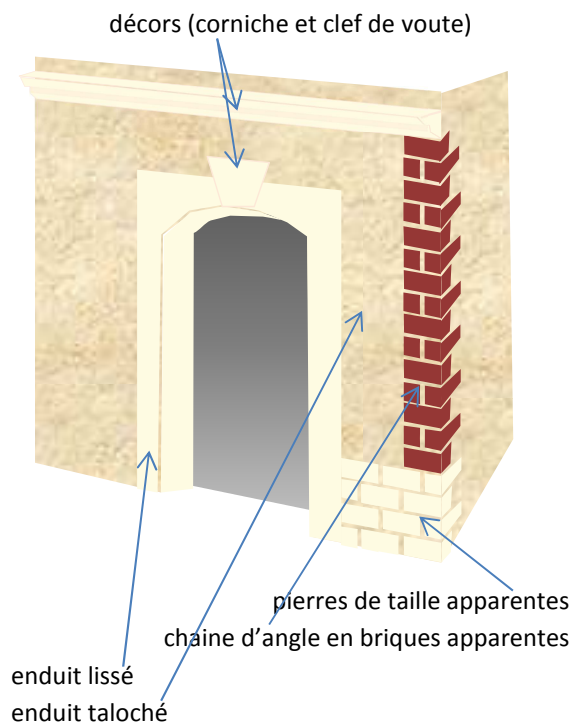
En fonction de la datation de votre immeuble, de son état, et de son classement à l'AVAP, les préconisations ne sont pas les mêmes.

Par exemple, sur les bâtiments, les pierres ne peuvent être apparentes que s'il s'agit de pierres de tailles ou de chaînes d'angle. Sur les murs de clôtures, les murs à pierres vues sont possibles.

Tous les décors de façade d'origine (corniches, moulures, sculptures..) doivent être conservés ou restitués suivant le style de l'architecture.

Les façades en briques doivent être maintenues en briques apparentes.

Les joints des pierres et des briques ainsi que les enduits doivent être au même niveau sans retrait ni bossage.



## ATTENTION :

**la réfection à l'identique,  
préconisée dans la plupart des  
cas, n'est pas exonérée de  
demande d'urbanisme**

**DANS TOUS LES CAS,  
CONSULTER LE SERVICE  
URBANISME DE LA  
COMMUNE AVANT DE  
LANCER VOTRE PROJET**

Des aides financières  
peuvent vous être accordées par la ville

Service urbanisme

Ouvert en Mairie du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et de 14h00 à 17h30

03 25 39 42 23

**Nogent** *sur Seine*

Fiche conseil  
N°3  
Réfection de  
maçonnerie

## AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

L'AVAP, en matière de façade en  
maçonnerie,  
a pour objectif principal de les  
restituer selon leur  
**composition d'origine**



## EXTRAIT DU RÉGLEMENT DE L'AVAP

### Article 10. 2 • Les murs en maçonnerie de pierre

10.2.1 • Les murs, chaînages, encadrements de baies et modénatures, en pierre de taille conçus à l'origine en pierre apparente, sont traités comme tel.

10.2.2 • Pour les murs en pierre de taille, les parements doivent être simplement nettoyés à l'eau sous faible pression (à la pression de l'eau du robinet) et sans adjonction de détergent ou par micro gommage à faible pression. Tout procédé agressif (lavage haute pression ou sablage) est pros crit. Les blocs trop dégradés seront remplacés par une pierre qui par sa nature, son aspect, sa couleur et ses dimensions, se rapproche le plus de celle d'origine et respectant leur appareillage. Certains procédés de nettoyage par solvants naturels adaptés peuvent être autorisés.

10.2.3 • Les joints seront beurrés au nu de la pierre (sans creux ni saillie) au mortier de chaux aérienne et sable, conformément à la mise en oeuvre d'origine. Il est recommandé de pratiquer des essais avant réalisation de l'ensemble de la façade.

10.2.4 • Aucune peinture ne doit être appliquée sur la pierre de taille ou les joints, à l'exception de badigeon au lait de chaux.

### 10.3 • Les façades en maçonnerie composite

10.3.1 • Les façades dont la structure maçonnée est constituée de moellons et de chaînages en pierre de taille, doivent recevoir un enduit. Celui-ci doit recouvrir les plages de moellons jusqu'au nu des pierres de chaînage (sans saillie, sauf si celle-ci est d'origine). Seuls les murs de pignons ou de clôture, ou encore certains murs d'anciennes constructions annexes peuvent n'être enduits qu' « à pierre vue » ; laissant transparaitre les moellons.

### 10.4 • Les enduits

10.4.1 • Les enduits respecteront par leur nature, leur composition, leur aspect (couleur, finition) la typologie architecturale et archéologique des constructions.

Le respect des différents dosages de l'enduit selon les parties de la façade est indispensable : soubassements et bases de murs, avec un enduit plus solide et plus rugueux, enduit plus fin pour le reste de la façade ; pour les éléments de modénature (encadrements de baies, bandeaux filants, chaînages) : l'enduit

doit être à grain très fin, et à parement lissé. Quel que soit le type d'enduit, il est recommandé de pratiquer des essais et échantillons à soumettre à l'Architecte des Bâtiments de France avant réalisation de l'ensemble de la façade.

10.4.2 • Sont interdits : les enduits dits "rustiques", à gros grains d'orge ou creusés à coups de truelle, les enduits ciment en particulier sur les pans de bois et les soubassements de façade en pierre de taille, les enduits plastiques monocouches. Toutefois, les enduits au balais, "tyrolien" ou de type "mignonnette" (avec incrustations d'éclats de pierre meulière façon gravier), sont autorisés s'il s'agit de restaurer à l'identique les enduits d'origine correspondant à certaines typologies d'architecture (éclectiques, Art Nouveau ou Art Déco).

10.4.3 • On attachera un soin tout particulier à la conservation des éléments de modénature ou de décoration (encadrements de baie...) et notamment à la restauration de la corniche supportant les égouts des toitures, qu'elle soit un simple cache abouts de chevrons, moulurée ou portée par des modillons de pierre ou de bois ; dans ce dernier cas, un relevé précis du profil doit être effectué avant tout ravalement.

Ces éléments de modénature ou de décoration doivent être restitués lorsque les ravalements passés les ont fait disparaître et refaits en pierre ou en bois. Par contre, il est inutile de rajouter des moulurations de modénature sur les façades de maisons qui n'en présentaient pas à l'origine.

### 10.5 • Les façades en briques

10.5.1 • Les façades qui ont été conçues en brique ou pierre de taille et brique apparentes à dessins polychromes, ou avec pour certaines des incrustations de céramiques, doivent être restaurées à l'identique.

10.5.2 • Pour leur remise en état, les mêmes matériaux, avec des dimensions et couleurs analogues doivent être utilisés. Le nettoyage se fait à la brosse douce, à l'aide d'eau sous pression d'eau du robinet sans adjonction de détergent. La réfection des joints se fera au mortier de chaux aérienne ; le remplissage devra être beurré au nu de la brique (sans creux ni saillie) hormis pour certaines typologies comme l'Art Déco (joints creux). Certains procédés de nettoyage par solvants naturels adaptés peuvent être autorisés.

10.5.3 • Aucune peinture ne doit être appliquée sur la brique (ou ses joints), sur la meulière, ou sur les éléments de décor de céramique. La peinture est tolérée sur les éléments de structure en béton (linteaux, encadrements...).



#### Maçonnerie en pierre

Pierres apparentes pour les chaînes d'angle et la corniche sous toiture, linteaux en bois et entourages des baies en brique apparents, enduit plein pour la façade, enduit à pierres vues pour le mur de clôture contigu



#### Maçonnerie composite

Décors de pierres et de briques conservés et enduit plein



#### Façade en briques



#### Enduits préconisés

Ton pierre finition grattée, ou finition lissée